



## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### UNE GRANDE VICTOIRE : 6 CAMARADES CGT DE L'HÔPITAL DE PERPIGNAN ONT ÉTÉ RELAXÉS !

Après plus de 6 ans de procédures judiciaires, les 6 camarades aides-soignant-es du syndicat CGT du centre hospitalier de Perpignan ont été relaxé-es par la Cour d'appel de Montpellier, après avoir été injustement accusé-es en première instance de harcèlement moral.

Cette victoire est importante pour nos camarades, pour le syndicat de l'hôpital de Perpignan, l'Union Syndicale Départementale Santé Action Sociale, l'Union Départementale des Pyrénées-Orientales et toute la CGT.

La Fédération Santé Action sociale tient à remercier tous les militant-es et salarié-es et toutes celles et ceux qui ont soutenu ces 6 camarades et le syndicat de Perpignan dans cette épreuve difficile et injuste : pétitions, aide financière, courriers de soutien, participation aux rassemblements ou manifestations.

Elle salue le courage des camarades injustement attaqué-es.

C'est avec une grande solidarité et fraternité que toutes les structures de la CGT se sont mobilisées, comme pour les « 5 de Roanne », relaxés eux aussi le 17 décembre 2013.

La CGT exige que le gouvernement publie une loi d'amnistie et fasse respecter et renforcer l'exercice des droits syndicaux. La Fédération Santé Action sociale, avec toute la CGT, continuera de combattre les attaques aux droits et à la liberté de se syndiquer et de militer.

Montreuil, le 20 décembre 2013

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

325

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01 48 57 56 22  
E-Mail :  
com@sante.cgt.fr